



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Deux entreprises bioalimentaires estriennes tirent profit de l'économie circulaire

Magog, le 10 mai 2021 – Le CLD du Haut-Saint-François et la MRC de Memphrémagog, dans le cadre de Synergie Estrie, sont heureux d'annoncer une synergie entre l'entreprise 1.2.3. Santé de Magog et l'Érablière Tradition d'Antan, située à Cookshire-Eaton.

En collaborant dans le cadre du projet Synergie Estrie, les coordonnatrices en économie circulaire des deux territoires ont mis en relation ces entreprises. Grâce à cette coopération, ce sont annuellement plus de 5 000 kg de résidus de matières organiques provenant de 1.2.3. Santé qui serviront de nourriture pour les volailles de l'Érablière Tradition d'Antan.

1.2.3. Santé est une entreprise familiale certifiée biologique qui transforme des fruits et légumes venant directement des producteurs pour en faire des aliments déshydratés sous la marque RÉMIS (craquelins, collations de fruits, agrumes en jus, en zestes et déshydratés). Bien que l'entreprise vise le zéro déchet, certains résidus (épluchures, cœurs de pommes, poires, zestes, etc.) ont encore une excellente valeur nutritive et représentent un apport intéressant pour les animaux. « Nous compostons déjà nos résidus, mais nous sommes enchantés d'avoir pu trouver une autre solution pour leur donner une seconde vie, mentionne Monique Poirier, cofondatrice de 1.2.3. Santé. Chaque action en ce sens est considérée comme une victoire! »

Liette Poulin et Pierre Laliberté, propriétaires de l'Érablière Tradition d'Antan, ont de multiples activités. Ils exploitent l'érablière, élèvent des volailles, produisent des petits fruits et ont plus de 300 arbres et arbustes fruitiers. Les deux entrepreneurs cherchaient à diversifier la nourriture destinée à leur volaille, alors cette collaboration tombe à point pour eux. « C'est un privilège de pouvoir nourrir nos volailles avec des aliments bio, de grande qualité. Ceci représente aussi des frais en moins pour notre entreprise, alors nous sommes doublement ravis de cette entente! », affirment-ils avec enthousiasme.

Cet exemple de récupération de matière organique arrive à point dans le contexte actuel. En plus de diminuer les impacts environnementaux et les coûts pour ces entreprises, le projet concorde parfaitement avec les nouvelles orientations gouvernementales. En effet, les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* prévoient, en 2023, l'atteinte d'un taux de recyclage de 60 % des matières organiques. Pour atteindre cet objectif, chaque projet de valorisation compte.

Les entreprises sont invitées à contacter les coordonnatrices de leur territoire respectif pour obtenir plus d'information sur les services offerts en économie circulaire :



- MRC de Memphrémagog : Léontine du Reau (téléphone : 819 345-0996 et courriel : memphremagog@synergieestrie.com)
- MRC du Haut-Saint-François : Ana Oliveira (téléphone : 819 565-8500, poste 2206 et courriel : aoliveira.cld@hsfqc.ca)

À noter que ces services sont offerts gratuitement.

– 30 –

Source :

Mme Louise Champoux
 Coordonnatrice aux communications
 MRC de Memphrémagog
 Tél. : 819 843-9292, poste 239
 Courriel :
l.champoux@mrcmemphremagog.com

Information :

Mme Léontine du Reau
 Coordonnatrice, économie circulaire
 MRC de Memphrémagog
 Tél. : 819 345-0996
 Courriel :
memphremagog@synergieestrie.com

Mme Ana Oliveira
 Coordonnatrice, économie circulaire
 CLD du Haut-Saint-François
 Tél. : 819 565-8500, poste 2206
 Courriel : aoliveira.cld@hsfqc.ca

Mme Monique Poirier
 Vice-présidente
 1.2.3. Santé
 Tél. 819 571-5659

Liette Poulin
 Propriétaire
 Érablière Tradition d'Antan
 Cookshire Eaton
 Tél. :819-875-3524
 Courriel : liettepoulin@hotmail.com

